



Festival des Arts Mélangés 2020

Le Festival des Arts Mélangés est un des événements majeurs de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Il met en œuvre des animations dans les 22 communes de son territoire dans l'objectif d'en valoriser les atouts.

Il est organisé de façon biennale, en alternance avec la Semaine du Paysage. Après le succès de la première édition, en juin 2018, la CCHV reconduit l'évènement.

Le Festival des Arts Mélangés 2020 se déroulera du 30 mai au 7 juin 2020.

Cette nouvelle édition est structurée autour du titre : **Notre patrimoine s'anime !**

Il permettra de fédérer les animations autour d'un fil conducteur, en référence à la culture, à l'architecture, et à la mémoire. Il s'agira plus généralement de faire vivre et/ou revivre le patrimoine culturel, architectural et le patrimoine de mémoire du territoire.

Voici quelques pistes dans chaque thématique pour vous orienter :

- Architecture : fermes vosgiennes, usines textiles, scieries, églises et chapelles, ...
- Mémoire : les maquis vosgiens, la guerre 1914-1918, la guerre 1939-1945, ...
- Culture : gastronomie, traditions villageoises, poésie régionale, instruments de musique, le bois, le textile,

Au travers de cet événement, la CCHV mettra en lumière notre patrimoine, son histoire, sa fragilité, ses atouts et les acteurs qui ont fait le choix de l'animer, au sens large. En se donnant comme objectif de sensibiliser tous les publics à la culture, la CCHV a pour ambition de créer des rencontres, des moments d'échange et de partage autour de vos activités et de vos projets.

Vous êtes à présent sollicités pour transmettre vos propositions d'intervention pour cet événement.

La CCHV retiendra les projets d'animation les plus originaux et pertinents en termes d'approche, de partenariat ou de public visé, tout en respectant le cadre de cette édition présenté ci-dessus.

Chaque proposition d'animation devra contenir :

- Intitulé ;
 - Registre patrimonial auquel se réfère l'animation (culture, architecture ou patrimoine) ;
 - Description sommaire de votre animation ;
 - Intervenant(s) ;
 - Journées ou demi-journées où vous pourriez intervenir, sachant que la CCHV souhaite dédier la journée du mercredi aux animations pour les enfants ;
 - Public visé (adultes, enfants, familles, seniors...) et le nombre maximum de participants par animation ;
 - Durée de votre ou vos animations ;
 - Heure et le lieu et point de rendez-vous ou de covoiturage ;
 - ainsi que toute information utile (exemple : condition d'âge, besoin d'accompagnement d'un adulte, équipements spécifiques, niveau de difficulté, durée ou distance du parcours, accessibilité PMR...).
- Un lieu de repli en cas de mauvais temps devra être proposé pour les animations qui le nécessiteraient (cas des spectacles en plein-air notamment).
 - Concernant les expositions, les projections, les conférences... : merci également de préciser la salle, les horaires, et toutes conditions particulières nécessaires à leur bonne organisation.

Les propositions tarifaires devront faire l'objet d'un devis **intégrant l'ensemble des éléments demandés** sur le modèle ci-joint.

La communication autour de cet événement et les inscriptions seront gérées par la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

Le programme de l'édition 2018 est consultable sur le site de la Communauté de Communes des Hautes Vosges : www.cchautesvosges.fr, rubrique « Kiosque »

Calendrier de l'appel à projets :

Afin d'organiser au mieux cet événement, vos propositions sont attendues **au plus tard le 15 novembre 2019**. Au-delà de cette date, les dossiers reçus ou incomplets ne pourront pas être acceptés.

Les élus se réuniront en décembre afin de procéder à une sélection des projets, aux regards des propositions et du budget qui sera alloué à l'organisation de cette manifestation.

Les propositions sont à adresser par mail à l'adresse suivante : elanoix@cchautesvosges.fr

Votre interlocuteur :

Estelle LANOIX, Responsable Pôle Sports, Loisirs, Culture

tél : 03 29 27 29 04 / mail : elanoix@cchautesvosges.fr

<http://www.cchautesvosges.fr/>

N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes des Hautes Vosges si vous souhaitez obtenir des précisions.

Votre adresse et vos coordonnées

Votre numéro de Siret

Communauté de communes
des Hautes Vosges
BP 60091
88 403 GERARDMER Cedex

A _____, le ____ / ____ / ____

DEVIS

A l'occasion du Festival des Arts Mélangés 2020

Merci de préciser le contenu de la prestation ainsi que l'assujettissement ou non à la TVA.

Lu et approuvé le _____

à _____

Signature